

MULTILINGUISME ET DÉVELOPPEMENT DURABLE : LES ENJEUX D'UNE PRÉSERVATION DES LANGUES MINORITAIRES¹

ZADI Esther Gisèle Epse GOUAMENE

Université Peleforo Gon Coulibaly (Côte d'Ivoire)

zadiesther2012@hotmail.fr ou zadiesther20@gmail.com

Résumé : Le vaste phénomène de contact des langues, caractéristique principale de la situation linguistique en Afrique et qui rejaillit sur la littérature africaine, est la concurrence entre les langues africaines et les langues des anciens maîtres coloniaux. Ces langues coloniales sont utilisées pour des besoins officiels de communication à l'échelon national. Cette réalité fait de la littérature africaine l'univers d'une réalité linguistique tendant à subordonner la langue française par des inversions lexicales et syntaxique aux langues locales. Cette tentative de traduction d'une pensée africaine dans un médium, en l'occurrence un idiome étranger crée un phénomène d'appropriation linguistique qui aboutit à une langue hybride, une langue « mélangée » avec des mots et des éléments structuraux provenant des langues locales. C'est une langue souvent accusée de glottophagie surtout quand il s'agit d'assurer la préservation des langues minoritaires.

Mots-clés : Glottophagie, minorité, multilinguisme, langue, pérennité, traduction.

Abstract: The vast phenomenon of language contact, which is the main characteristic of the linguistic situation in Africa and which reflects on African literature, is the competition between African languages and the languages of the former colonial masters. These colonial languages are used for official communication purposes at the national level. This reality makes African literature the universe a linguistic reality tending to subordinate the French language by lexical and syntactic inversions to local languages. This attempt to translate an African thought into a medium, in this case a foreign idiom creates a phenomenon of linguistic appropriation which results in a hybrid language, a language "mixed" with words and structural elements from local languages. . It is a language often accused of glottophagia, especially when it comes to ensuring the preservation of minority languages.

Keywords : Glottophagy, minority, multilingualism, language, sustainability,

¹ Multilingualism and sustainable development: The challenges of preserving minority languages

Introduction

La rencontre des civilisations est l'un des événements majeurs de notre époque moderne marquée par les moyens humains multidimensionnels que l'on sait, progrès culturel mais aussi et surtout progrès technologique liés au développement des moyens de transport. Ce qui a permis la rencontre des hommes et le développement des communications en brisant les barrières linguistiques. C'est dire qu'une langue change parce que la société elle-même change. Le changement social est l'un des facteurs qui contribuent à l'inéluctabilité du changement linguistique. Ce changement linguistique et l'hétérogénéité linguistique reflètent les aspects fonctionnels de l'usage linguistique et les normes linguistiques. Les facteurs essentiellement non linguistiques qui contribuent au changement linguistique sont entre autres : *La migration, les contacts des langues, le modernisme, ...*

L'objectif ici à travers cette réflexion est de savoir comment préserver « les langues minoritaires » ou « langues en danger » à travers le contact des langues. Pour démontrer que cette hybridité linguistique constitue un danger pour les langues minoritaires, nous nous appuyons sur *Fer de lance* de l'écrivain ivoirien Bottey Zadi Zaourou. L'exemplarité de ce poème tient au fait que son enracinement dans le local est distinguable aussi bien au niveau de la forme que du contenu. Il s'agira en analysant cette œuvre, d'établir le lien qui existe entre production discursive et savoirs sur le monde. Il s'agira aussi de déterminer la valeur littéraire et pragmatique de l'appropriation du local par le poète. Une telle problématique impose un plan qui expliquera, d'abord, comment la migration et le contact des langues peuvent paraître comme linguicides pour « les langues minoritaires » ou « langues en danger ». Ensuite se posera la question de la préservation de ces langues.

1. Contact des langues et subversion linguistique.

La mondialisation constitue la cause principale de la disparition des langues. En effet, il y a changement de langue quand des minorités migrantes abandonnent leur langue en faveur de la langue de leur nouvel environnement. Des individus ou des groupes de locuteurs passent à une autre langue pour la communication quotidienne et en font leur langue dominante. Leur langue première est alors victime d'interférence linguistique. Ce phénomène linguistique crée une langue hybride fortement utilisée dans les milieux urbains (cas de la rencontre langues africaines/langues coloniales). C'est une langue restreinte à un éventail limité de fonction et de domaine. Les locuteurs de cette langue ont une autre véritable langue à leur disposition comme langue maternelle, c'est-à-dire qu'ils sont bilingues. « On appelle souvent cette langue des « petits-nègres », ou des variantes « corrompues », « mauvaises » de la langue standard (ici le français) sur laquelle elle est basée, c'est-à-dire qu'on considère qu'elle est le résultat d'un apprentissage linguistique imparfait » (Heine et al. 2004, p.386). C'est une langue qui tient la majorité de son

vocabulaire du français et qui a pris la majeure partie de sa grammaire d'une ou plusieurs langues vernaculaires.

Le langage littéraire en Afrique tend aussi à s'appuyer sur cette hybridité linguistique.

Notons que la littérature africaine est un amas de cultures et de traditions et pour traduire ses réalités, elle a recours à des langues d'emprunt. Mais ces langues, à l'image du français n'arrivent pas à véhiculer entièrement les valeurs culturelles africaines. L'écrivain n'a d'autre choix que de procéder à une sorte de superposition de sa langue sur la langue d'écriture. L'écrivain africain qui écrit dans cette langue étrangère ne peut qu'y introduire d'une manière ou d'une autre sa vision du monde original, vision du monde imprimée par son découpage du monde. Il se crée alors un processus dynamique par lequel des faits culturels de nature linguistique (lexical, syntaxique ou sémantique) sont investis dans la langue française. Cet apport de ces écrivains qui adoptent le français en y transportant leurs « bagages » culturels (notamment linguistique) est nommé « emprunt ».

1.1 L'emprunt à valeur de néologisme

L'emprunt est un procédé courant dans tout contact de langue. « On appelle emprunts les éléments qu'une langue, au cours de son histoire, a pris à d'autres langues. » (M. Grevisse 1993, p.190). Selon (A. Gandonou, 2002, p.25), un emprunt est « un élément linguistique emprunté à une langue étrangère ». Les emprunts spontanés (non encore admis par la majorité) fonctionnent comme des néologismes. Les néologismes, notons-le, ne sont pas, en principe admis par la norme linguistique. Leur emploi est une subversion langagière. Ces mots sont fortement répandus dans la poésie de Zadi car l'emprunt est utilisé « pour désigner la réalité étrangère avec précision en évitant le piège de certains mots exotiques lexicalisés » (A. Gandonou, 2002, p.27). Les mots provenant des langues locales et insérés dans la langue française sont nombreux. Dans le cas de la poésie de Zadi, il ne s'agit pas de faire du sensationnel dans l'emploi des mots de son terroir mais plutôt une difficulté réelle à traduire certains mots particulièrement importants pour la transmission et la perception de son message.

Yééké (P 66)

Ah ! L'amie. Mon bleu touraco si fier et allègre à souhait sur la branche du *kôdô*
(P 78)

-Ô mon *wyégweu* punitif (P 99)

Didiga !

Elle me vient des rives lointaines, ma reine.

Elle me vient de l'île aux cyclones.

Dans son sang, le sang du preux : *Kanégnon* Toussaint

Du sang de l'irréprochable bannière (la fière passion de TOUSSAINT et la haine orageuse et salutaire du grand DESSALINES) (P 85)

La laideur a ses preux dont se rient par simple sottise ceux
qui croient que seul est grand le nez sur mesure du *bagnô*. (P88)

Dans ces exemple il est difficile d'affirmer que Zadi fait preuve de subversion langagière, car les mots employés par ce dernier ne paraissent pas présenter leur agrammaticalité ni nuire à la syntaxe du français. En effet, les mots " *kôdô*", " *wyégweu*", " *Kanégnon*", " *bagnô*", en dehors de leur étrangeté morphologique et phonétique ont tendance à se fondre dans la syntaxe du français qui n'est d'ailleurs pas contre l'emprunt. Le déterminant « du » accompagne les mots « *bagnô* », « *kôdô* » pour les fondre dans l'esprit de l'écriture française.

Cette étrangeté morphologique et phonétique des mots utilisés dans ces exemples conforte H. Bonnard dans sa position quand il estime que « cette avalanche quotidienne de "mots sauvages" a besoin d'être endiguée et filtrée, fonction remplie par les grammairiens » (1981, p,101). Ces mots empruntés sont fortement utilisés par Zadi dans ces écrits. Mais ils ne semblent pas nuire à la syntaxe française. L'interjection « *yééké* » s'incorpore à la dynamique énonciative comme un cri, une surprise teintée d'indignation. Le mot *wyégweu* (une poésie élégiaque). Grâce aux néologismes, Zadi propose à la langue française d'autres mots pour renforcer son champ lexical. Cet emploi de mots " personnalisés" en littérature est aussi important dans les constructions à visée didactique.

1.2 L'emprunt à valeur didactique

Au-delà des sentiments et des sensations à exprimer, l'emprunt dans cette œuvre poétique de Zadi a aussi une valeur didactique et cela se perçoit à travers des néologismes qu'il traduit en notes infrapaginales pour éviter la censure. Cette technique didactique permet de faire accepter, de façon tacite le nouveau mot. L'avantage c'est que dans la suite du discours, il n'est plus question d'expliquer le mot emprunté qui incorpore naturellement le discours. Il s'agit de noms communs étrangers intégrés au français et qui sont expliqués en notes infrapaginales. Les mots employés par cet auteur sont de dimension variable. Ils peuvent être, des noms propres, des noms de communautés, d'espaces géographiques, des noms communs.

-Les noms propres de personnes

Ce sont les noms usuels portés par les individus. Ils n'ont aucune signification particulière, sauf celle de marquer leur origine bété :

- Que je parle au chef *Dagrou* (P147)
- Que je parle à *Zadi* du lignage *gbazi* (P147)

-Les noms de communauté, d'espaces géographiques.

Le champ expérientiel est orienté vers les éléments des villes, des régions et des villages.

« Badè-Moum'Koussa
 Grand sacrificateur du saint lieu *Nawa*
 Ô Bottey de haut lignage Dôbwa de *yacolo* à *Dakolo*
 Fils aîné de l'ancêtre Bada de *Tagbayo* » (P 129)
 « Allons Dowré
 Vers les terres de *Zatry* allons
 Allons jusqu'aux marches du pays *Bogrou* (P 147)
 « Et ma mère me vient de *Grand Zatry* le bourg immense si
 Traître à lui-même et naïf jusqu'à la nausée ! »
 (P134)

Les mots *Nawa*, *Yacolo*, *Dakolo*, *Tagbayo*, *Bogrou*, *Grand Zatry* présentent des lieux communs de la région du sud-ouest de la côte d'ivoire (sanctuaire, ville, village...). Ces noms ne présentent pas la structure ordinaire des noms bété de communauté ou d'agglomération (ville, village, quartier) se terminant pour la plupart par le formant - OA (qui signifie gens de), ici, il s'agit plutôt de petite communauté de personnes située dans des contrées non loin de la contrée à laquelle appartient l'auteur. Il rend par exemple hommage à (Issia), la contrée (*bogrou*) qui regorge de nombreux chansonniers et à « *yacolo* » son village natal.

Les interjections qui traduisent la réaction émotionnelle d'un locuteur sont nombreuses dans le texte. Ce sont des interjections empruntées aux aires linguistiques bété et baoulés.

« Les diseurs de symboles ?
 Mes rivaux ?
Okpô ! » (P21)
 « Scrute le ciel, Dowré, et prends garde qu'on ne
 T'abuse mon frère
 Prends garde à l'arme que tu tiens : elle s'irriterait
 Des ronces qui rendraient incommode ton chant
 Le chant de vérité
 L'immense pluie qu'il me faut libérer pour la survie de ce peuple sevré
Yééké
Yééké yéékélééé » (P66)
 « Qu'elle me pardonne, Galao.
 Yaako
 Yaakoyaako... » (P79)

Indignation, mépris et compassion constituent le champ notionnel des interjections utilisées. Leur intervention dans un contexte linguistique qui se réclame du français aurait rendu le texte incompréhensible si l'auteur n'avait pas pris soin d'indiquer leur signification dans les notes infrapaginales. A travers ces interjections locales, le poète fait la promotion des langues africaines.

Les noms communs (*Dopé*, *Wyégweu*, *bissa*...) qu'il explique en notes infrapaginales ont une valeur didactique. Ils permettent à tout lecteur (surtout celui appartenant à la même aire géographique que l'auteur) d'enrichir son vocabulaire.

« Tiens ferme ce *bissa* Dowré
 Tiens-le ferme et dis et redis après-moi :
Didiga
 Yakolo *Didiga*
Didiga » (P 19)
 « Fer de lance
 Beau losange d'acier neuf
 Va donc ton chemin
 Ô mon *wyégweu* punitif » (P 99)
 « On te croit cigale Dowré mais ta voix séduirait
 Même le fier *Dopé* (P30)

La langue française et le bété (langue maternelle de Zadi) cohabitent en lui. Ainsi, les insertions linguistiques à valeurs didactiques sont répandues dans l'œuvre de Zadi. Ces apports cadrent de façon stylistique avec l'environnement littéraire, permettant d'inscrire le lecteur dans le contexte du récit. Le mot *Wyégweu* par exemple est une poésie élégiaque. Il est d'origine funéraire mais peut être dit en d'autres circonstances (en période de guerre ou lors d'un procès). Celui qui le dit s'en sert pour manifester sa peine. Quant au mot *Didiga*, c'est un art du récit propre aux chasseurs bété de côte d'ivoire. Il raconte les aventures de ces initiés, dans leur lutte contre les bêtes de la jungle. Au plan poétique, le *Didiga* est la somme du merveilleux, du mythique, de l'épique... Le *Bissa* est une queue d'animal magnifiquement travaillée que tient un chef, un artiste quand il est dans l'exercice de sa fonction. Le *Dopé* quant lui, est un mot bété désignant un oiseau d'Afrique semblable au rossignol européen, par son physique et son don du chant. Tous ces mots traduisent l'intrusion des mots locaux dans les écrits de Zadi sur le paradigme de l'esthétique de l'oralité bété.

1.2 Le mélange codique : une fusion de l'oral et de l'écrit

La poésie de Zadi émane de la littérature orale africaine. C'est une littérature qui se manifeste par une esthétique formelle. Elle est un symbole, un ensemble d'informations cachée et présentée dans une forme particulière pour les initiés, les esprits élevés car le message est enfoui dans le poème qui emploie des tournures. La fusion de l'oral et de l'écrit crée une hybridité linguistique chez Zadi. Ce dernier mélange les données de l'oral et de l'écrit pour ne pas dire qu'il écrit l'oral. **Ce langage hybride contribue à la disparition des langues dites minoritaires...** Le français, sous la plume de Zadi est donc envahi par le lexique qui émane de l'oralité. Cette écriture est le fruit de néologismes divers s'appuyant sur la liberté de l'emprunt à valeur didactique ou non et qui affecte la langue française. Ce lexique étranger est subversif syntaxiquement et sémantiquement. L'oral s'écrit sous la plume de Zadi. Or ce sont des codes aux caractéristiques divergentes sur de nombreux points. Une telle écriture africaine n'est certes pas néfaste pour les langues écrites et pour les langues orales

africaines qui ont besoin de se libérer pour être autonomes. Mais le langage hybride qui les sous-tend contribue inéluctablement à la disparition des langues minoritaires. Les exemples suivants l'attestent bien :

1. *Soukoulkalba-terreur-de-l'iroko* (p.101)
2. Qui vit jamais *Madi*-la panthère dévorer *Zégbeuhi*-la-tortue ? (p.54)
3. Ma saine voix tissée de *Kagnè*

Nous constatons dans ces exemples une fusion linguistique de l'oral et de l'écrit ce qui crée une hybridité linguistique qui ne peut être que subversion. Le mot *Soukoulkalba*, terme Bété qui désigne une plante grimpanche capable de détruire les plus gros des arbres de la forêt en leur pompant toute leur sève. Tout homme persévérant et qui ne recule devant aucun danger peut se faire appeler *Soukoulkalba* (c'est-à-dire celui qui a raison de sa victime quelle que soit la durée de sa vengeance). Quant à *Kagnè*, ce sont des fibres végétales qui servent de cordes à la harpe traditionnelle. Le poète Bété utilise le mot *Kagnè* pour faire ses propres éloges. Pareil pour la panthère l'imbattable dont le nom propre est *Madi* et le commun « *gbi* ». Par l'emploi de ces termes, l'on assiste à des discours-symboles, à des condensés de parole poétique qui sont des tournures cachées qui disent plus qu'une parole. La poésie de Zadi relève de l'oralité comme nous l'avons dit plus qui est une forme de littérature, une forme esthétique qui trouve son support dans le discours oral, socle de sa conservation, faute d'une culture de l'écriture. L'oralité, il faut le rappeler, est une littérature « *primitive* » qui tient de l'oral, du discours oral, mais elle est spécifique et traduit les aspirations culturelles, historiques, sociologiques, esthétiques etc. des peuples qui n'ont pas de littérature écrite comme les africains.

En principe, on n'écrit pas comme on parle, pas plus qu'on parle comme on n'écrit. En effet, « l'oral et l'écrit se distinguent suivant leur condition d'utilisation. La communication orale est immédiate et en situation. [...] la communication écrite est différente et hors situation » (M. Riegel et al., 2006, p.30). Ce conditionnement fait varier leur morphologie, leur sémantique et leur syntaxe. Mais nous constatons que Zadi mélange les données de l'oral et de l'écrit. La perspective syntaxique doit être considérée comme une vision globale de l'énoncé qui prend en compte des données syntagmatiques, paradigmatiques et énonciatives, car il faut voir l'énoncé comme « *l'acte de langage créateur* » (H. Bonnard, 1981, p.17). La subversion syntaxique, chez Zadi permet de mettre en évidence la traduction de l'oral à l'écrit, ce qui conduit l'écrivain à produire des énoncés dans un langage hybride. Il se crée des inconstances qui conduisent à une syntaxe absurde et à un projet d'écriture fusionnée de l'oral et de l'écrit. La subversion linguistique est un choix ordinairement conscient que motive une intention d'écriture, particulièrement dans les textes littéraires africains modernes. Mais une analyse grammaticale approfondie de cette créativité esthétique laisse voir des écarts normatifs sous-

jacents. Cette dévalorisation de la langue française, dans sa pureté et dans ses structures, s'appuie sur des incursions anormales de l'oral dans l'écrit pour créer une langue hybride car les langues africaines et les langues occidentales cohabitent dans l'atmosphère sociolinguistique africaine.

2. La préservation des langues minoritaires.

Les langues contribuent à assurer l'identité et l'unité à l'intérieur des communautés humaines. Si bien que chacun s'approprie sa langue comme une partie de son héritage socio-culturel. Si l'on considère donc que tout homme est d'un côté soumis à la puissance de la langue qu'il parle, que lui-même et toute sa pensée en sont un produit, qu'il ne peut rien penser en dehors d'elle de façon déterminée, que la configuration de ses concepts, le mode et la limite de leur liaison lui sont prescrits par la langue dans laquelle il est né et a été élevé enfin que l'entendement et l'imagination sont liés par elle, il est alors important pour toute communauté de préserver sa langue maternelle.

2.1. Une attitude positive vis-à-vis des langues minoritaires ou langues « en danger »

Quand les gens s'éloignent les uns les autres, ou sont séparés par des barrières politiques ou écologiques, l'absence de communication journalière va favoriser des différences dans le type et la rapidité du changement linguistique (production phonique, vocabulaire, grammaire). D'autre part les **migrations** peuvent conduire à de nouvelles situations de contact dans lesquelles d'autres langues exerceront une influence et favoriseront un changement linguistique. Sur le continent africain, les contextes multilingues diffèrent considérablement en termes de stabilité relative. Les langues ont rarement le même statut en termes de dominance, c'est-à-dire la fréquence d'emploi, le degré de compétence, le prestige et l'éventail des fonctions. La langue dominante (le français pour l'Afrique francophone) menace les langues non dominantes au point de les faire disparaître. On appelle de telles langues des **langues « en danger »** quand elles perdent leurs fonctions de communication parce que la génération suivante n'acquiert plus la langue maternelle comme langue première. La mort des langues se produit par manque de locuteurs actifs. En Afrique, plus d'une centaine de langues sont sérieusement en danger, en ce sens que leur mort est proche.

Pour sauver ces **langues minoritaires** ou **langues « en danger »** de l'extinction, la condition préalable au succès de cette opération est une attitude positive envers la langue maternelle qui forme une part essentielle de la fierté et de l'identité de la communauté linguistique. On assure la préservation de la langue minoritaire en maintenant la langue vivante à la maison en tant que langue première pour que la génération suivante puisse l'apprendre. L'appui institutionnel pourra comprendre des politiques linguistiques actives au niveau des gouvernements nationaux, reconnaissant les langues minoritaires comme

langues nationales dans la constitution et permettant l'enseignement des langues maternelles à **l'école primaire**, tant **comme langue d'enseignement** que **comme matière d'enseignement**. Nous estimons qu'il apparait nécessaire que pendant les années d'éveil de l'intelligence de l'enfant que l'on fasse appel aux langues africaines surtout les langues minoritaires, pour lever l'obstacle que constitue l'affrontement à une langue étrangère (le français) qui situe toute connaissance dans un cadre étranger au milieu de vie quotidienne de l'enfant et plus tard de l'adulte. Car une langue est la trame d'une pensée, d'une culture, d'une société particulière.

2.2. Sans la langue maternelle, pas d'acquisitions durables.

La langue, comme nous l'avons signifié plus haut, est une sorte de vitrail transparent entre le monde et notre esprit qui nous impose une certaine analyse du monde et permet à notre intelligence de s'exercer. Tout individu doit donc pouvoir maîtriser sa langue maternelle. Car la langue constitue l'une des clés maîtresses sur lesquelles repose l'éveil de l'esprit humain. On sait aujourd'hui qu'il n'est pas d'intelligence efficace qui n'ait à sa disposition immédiate de 8000 à 12000 mots et une grande aisance dans leur maniement. D'où l'importance de la maîtrise de la langue dans l'éveil qui fait que l'intelligence "virtuelle" de tout enfant se développe et s'épanouit jusqu'à devenir l'intelligence "réelle" et efficiente de l'adulte. D'où l'importance de la sauvegarde des langues minoritaires. L'introduction par exemple, de langues maternelles dans les deux premières années du primaire aura des résultats excellents. A la fin du cycle primaire, les élèves « expérimentaux », c'est-à-dire ceux qui ont deux ans de français de moins que les élèves « traditionnels » seront meilleurs qu'eux en calcul mais aussi en français, langue coloniale. Car l'acquisition de la sémiotique (système de signes) nouvelle (le calcul, l'écriture...) est plus facile lorsqu'elle passe par une langue que les élèves parlent déjà. Et l'on peut considérer que l'acquisition d'une langue étrangère est elle-même plus facile lorsque les élèves ont commencé leur scolarité dans de bonnes conditions.

Conclusion

Toutes les langues changent dans le temps et dans l'espace. Les membres de la communauté linguistique tendent à le remarquer. L'on remarque surtout une baisse du niveau de compétence des jeunes générations qui adoptent les langues hybrides comme langues maternelles ce qui aboutit à une sorte de créolisation c'est-à-dire un mélange des langues africaines avec celles des anciens maîtres coloniaux (c'est le cas de beaucoup de pays africains). Les langues africaines et les langues occidentales cohabitent dans l'atmosphère sociolinguistique africaine. C'est le phénomène de l'interférence linguistique qui est le nœud de tout transfert et de toute influence (inter) linguistique. Et aucune langue en contact ne peut se targuer d'être à l'abri de ladite influence

puisque les emprunts existent. Le changement linguistique tue les langues surtout les langues dites minoritaires. Pour préserver ces langues de la « mort », l'on doit avoir une attitude positive envers elles.

Références bibliographiques

- Bonnard, H. (1981). Code du français courant, Paris, Magnard
- Gandonou, A. (2002). Le roman ouest de langue française, Paris, Karthala
- GREVISSE, M. (1993), Le Bon usage, 13^e édition refondue par André Goosse, Paris Duculot
- Heine, B. & Nurse, D. (2004). Les langues africaines, Paris, Editions Karthala
- Kerbrat-Orecchioni, C. (2014). L'énonciation. De la subjectivité dans le langage, Paris, Armand Colin.
- Kouassi, G. (2007). Le Phénomène de l'appropriation linguistique et esthétique en littérature africaine de langue française. Le cas des écrivains ivoiriens : Dadié, Kourouma et Adiaffi, Paris, Publibook
- LE BIDOIS, G. et Robert. (1971). Syntaxe du français moderne : ses fondements historiques et psychologiques, Paris, A et J. Picard, t2.
- Maingueneau, D. (1994). L'énonciation en linguistique française, Paris, Hachette.
- Riegel, M., Pellat, J-C. Rioul, R. (1994). Grammaire méthodique du français, Paris, PUF,
- Zaourou, B. Z. (2002). Fer de lance, Abidjan, NEI / Neter